

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL

AG ELECTIVE 2012 - 9 décembre 2012



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

ORDRE DU JOUR

- 1- Election du Conseil d'administration
- 2- Présentation de la nouvelle charte graphique
- 3- Questions écrites
- 4- Proclamation des résultats de l'élection au Conseil d'administration

Réunion du Conseil d'Administration pour l'élection du Président et la désignation du Bureau Exécutif

- 5- Proclamation des résultats du vote du Conseil d'Administration sur l'élection du Président et du Bureau Exécutif
- 6- Discours du Président de la FFVoile nouvellement élu – Prospective de la nouvelle équipe.

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. CHAMPION, Président. - Mesdames et Messieurs si vous le voulez bien, nous allons ouvrir notre assemblée générale. Tout d'abord, je suis heureux de vous accueillir pour les travaux de notre assemblée. Elle se déroule à une date inhabituelle, vous avez vu pourquoi et j'espère que vous en profiterez pour voir, étant sur Paris, le salon nautique.

Je passe maintenant la parole à Jean-Claude Méric, notre Secrétaire Général, pour qu'il nous parle de la manière dont se déroulera cette journée.

M. MERIC, Secrétaire Général. - Merci Jean-Pierre, bonjour à tous. Comme d'habitude, s'il vous plaît, veuillez éteindre vos téléphones portables pour avoir de la quiétude dans les débats et ne pas être dérangés. Conformément à l'article 2 du règlement intérieur, vous avez reçu les documents de l'assemblée générale sous la forme d'un CDROM accompagné par papier de l'ordre du jour et de la convocation. Je vous rappelle que pour cette assemblée générale le scrutateur général est Vérane Stéfani, qui assurera la direction de l'assemblée générale pendant les opérations de vote et se trouvent dans la salle les membres de la commission électorale pour la remise des bulletins de vote pour l'élection au Conseil d'administration, afin qu'il n'y ait pas de contestation sur le contenu de l'enveloppe remise à chaque représentant. Cette commission est chargée de contrôler la régularité des opérations pour le vote du Conseil d'administration, du Bureau exécutif et du président de la Fédération Française de Voile. Les différents bureaux de vote vous seront expliqués tout à l'heure par Vérane. Je vous rappelle que pour l'élection au Conseil d'administration, vous avez reçu des enveloppes A4, surtout ne les remplissez pas, attendez les consignes de Vérane qui vous expliquera comment cela fonctionne.

Dans les domaines pratiques, à la fin de l'assemblée générale, je vous rappelle qu'un cocktail déjeunatoire est organisé au siège de la Fédération Française de Voile pour ceux qui se sont inscrits. Vous avez un plan dans votre dossier pour vous rendre à la Fédération.

Dans l'ordre du jour de cette assemblée générale, les informations importantes pour ce vote. Dans le déroulé, on aura un temps de présentation des listes et des candidatures individuelles. Vérane vous expliquera dans le détail le vote, l'organisation et son déroulement. Ensuite, après le vote, vous reviendrez dans la salle pour assister à une présentation de la nouvelle charte graphique et puis on continuera les débats et le Conseil d'administration nouvellement élu se retirera pour désigner le Bureau exécutif et le président.

Voilà pour le déroulé de cette assemblée générale. Nous allons nous retirer pour laisser la place à Vérane Stéfani qui va assurer la direction des opérations de vote.

Mme Vérane Stéfani, Scrutateur Général. - Merci. Bonjour à toutes et à tous, je vais me présenter rapidement. Je m'appelle Vérane Stéfani, j'ai été désignée par le Bureau exécutif de la Fédération Française de Voile il y a de ça trois saisons pour assurer la mission. J'exerce cette mission depuis les trois dernières assemblées générales. Dans le cadre de ma mission aujourd'hui, je serai assistée de 8 scrutateurs dont 4 présidents de bureaux de vote et de 4 permanents de la FFVoile. Nous allons déjà procéder à la désignation des 4 scrutateurs qui, je le précise, ne peuvent pas être membres au Conseil d'administration. Donc pour les volontaires, ceux qui veulent être scrutateurs, il faut lever la main, il en faudrait 4.

Monsieur Dominique Serre, Monsieur Le Marchand, Monsieur Tranvouez Monsieur Bernard Blanc

Merci.

Par ailleurs, lors de cette assemblée générale électorale, la Commission de surveillance des opérations électorales est présente et composée de 5 membres. Le Président Antoine Savignat accompagné de Denis Clérin, Claude Dayon, Prune Rocipon et Claude Thourot. Cette commission est chargée du contrôle de la régularité des opérations de vote. Rapidement, je précise que je suis juriste spécialisée en droit du sport et que j'ai officié en tant que salariée dans deux institutions sportives : la Ligue Nationale de Rugby pendant 10 ans et je suis actuellement à la Fédération Française de Football. Je rappelle aussi,

si besoin était, ma totale indépendance vis-à-vis de la Fédération Française de Voile et des élections qui ont lieu aujourd'hui. S'agissant de la mission du scrutateur général, elle relève de l'article 18 du règlement intérieur. L'ensemble des opérations de vote est placé sous mon autorité, je suis chargée d'organiser le contrôle des pouvoirs des membres de l'assemblée générale, des bureaux de vote et des opérations de dépouillement. En cas de litige, je serai amenée à trancher immédiatement et sans appel.

Je vais faire un rappel des modalités techniques des opérations électorales, sachant que les modalités techniques de déroulement des opérations de vote, qui sont liées aux élections qui ont lieu ce jour, ont été arrêtées par le Bureau exécutif après avis favorable de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Un rappel, les collègues à élire sont au nombre de trois :

Le premier concerne l'élection des représentants des associations locales. Elle se fait au scrutin de liste proportionnel à un tour, avec une liste de 32 noms à choisir. Votent pour ce collège, les représentants des associations locales désignés au sein des ligues et des associations sans ligue. Votent également les représentants des grands clubs, des associations nationales et les membres d'honneur. La liste arrivée en tête obtient 17 sièges, les 15 autres sièges sont répartis entre les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Le collège numéro 2 vise à élire les représentants des établissements, se fait au scrutin uninominal à un tour. Il y aura donc un nom à choisir. Votent pour ce collège les représentants des établissements qui ont été désignés au sein des ligues, les représentants issus des établissements nationaux et les représentants issus des établissements sans ligue.

Et enfin le troisième collège vise à élire les représentants des membres associés, se fait au scrutin plurinominal majoritaire à un tour. Votent pour ce collège les représentants des associations de classe désignés lors de l'assemblée générale des classes et les représentants des membres associés autres que les classes. Il y aura un nom à choisir parmi les classes et deux noms à choisir parmi les autres membres associés.

Dans le cadre de ces élections, le règlement intérieur et le règlement liés aux élections prévoient que chaque liste au titre des représentants des Associations, pour le prochain Conseil d'administration, par l'intermédiaire du candidat placé en tête de liste, dispose d'un temps de parole de dix minutes pour présenter le projet de politique générale de la liste à l'ensemble des membres présents à l'assemblée générale, puis d'un temps de parole de dix minutes pour répondre aux questions écrites aux représentants à l'assemblée générale. Je précise que deux questions ont été posées dans les règles définies par la Commission, donc sept jours avant l'assemblée générale -délais légaux- à la liste de Madame Pfeiffer, sachant que l'on procédera tout à l'heure, très rapidement, à un tirage au sort pour savoir qui passera en premier pour les prises de parole, sachant également que les réponses aux questions se feront de manière inversée.

Donc deux questions ont été posées à Madame Pfeiffer ; pour des questions d'équité un temps de parole également de dix minutes sera accordé à Monsieur Champion pour s'assurer de l'équité du temps de parole. Sachant, je le précise, que c'est deux fois dix minutes, si un candidat n'a pas utilisé ses dix minutes, les minutes non utilisées ne sont pas reportables sur les temps impartis aux réponses aux questions.

Au même titre que les représentants des associations locales, chaque candidat au titre des représentants des établissements et des membres associés pour le prochain Conseil d'administration dispose également d'un temps de parole pour présenter les motifs de sa candidature, avec un temps de réponse aux questions, sachant qu'il n'y a pas eu de question, il y aura donc uniquement 3 minutes accordées à chaque candidat pour présenter les motifs de leur candidature.

Nous allons donc procéder au tirage au sort avec l'aide de Virginie sur les ordres de passage. Tout d'abord sur les catégories :

Qui des associations locales, ou des membres associés passera en premier. Au niveau des membres associés il faudra distinguer qui passe en premier entre les associations de classes ou des autres membres associés, et enfin il faudra, pour chaque catégorie, désigner les candidats qui passeront en premier.

Entre les associations locales et les membres associés : les membres associés débiteront les prises de paroles, les associations locales passeront en deuxième.

Nous allons procéder au tirage au sort des membres associés, donc qui des associations de classes ou des autres membres associés : Passera en premier le candidat autre que les classes.

Au titre des associations locales nous allons donc tirer au sort qui de Monsieur Champion ou de Madame Pfeiffer passera en premier : La liste de Madame Frédérique Pfeiffer passera en premier.

Au sein des membres associés, nous allons déterminer qui de MM Guillaumin, Silvestre ou Allot passera en premier : Monsieur Silvestre.

M Allot passera en premier puisque Monsieur Pallarès n'est pas là.

Nous allons donc pouvoir procéder au temps de parole imparti aux candidats, je vais appeler Monsieur Emmanuel Allot s'il vous plaît.

M. Emmanuel Allot. - Bonjour tout le monde, je vais me présenter, je suis Emmanuel Allot, je suis Trésorier de la FIN mais aussi directeur commercial de la société Sunsail pour la France et l'Europe du sud. Quand le Président de la FIN, Jean-François Fontaine, m'a proposé d'intégrer la Fédération, j'ai réfléchi un peu et je me suis tout de suite dit que cette proposition m'intéressait pour une bonne raison. Depuis plusieurs mois, nous avons créé avec Jean-Pierre Champion un club de supporters, nous avons commencé par l'équipe de France olympique. Pendant 18 mois nous avons parlé de l'équipe de France à nos clients qui sont des « voileux » ; des voileux croisière, des voileux peut-être moins sportifs que nos athlètes et pendant 18 mois je me suis aperçu qu'il y a vraiment, malheureusement, deux familles un peu éloignées et c'était peut-être le rôle de Sunsail d'essayer de les rapprocher, d'essayer de les faire se rencontrer. C'est ce que l'on a fait pendant 18 mois, nous avons créé une lettre à tous les supporters qui ont souscrit à cette participation, puisque chaque supporter payait 1 euro ainsi que Sunsail. Plus de 600 personnes se sont portées volontaires, pendant 18 mois nous avons parlé de l'équipe de France et lorsque Jean-François Fontaine m'a proposé d'intégrer la Fédération, c'était intéressant pour moi de par mes fonctions au sein de la FIN et en tant que directeur commercial de Sunsail d'essayer de travailler au rapprochement de ces deux mondes et d'essayer de permettre à nos athlètes de nous rencontrer, de rencontrer nos clients. C'est pour ça que j'ai accepté cette mission et j'espère que vous m'accepterez au cœur de la Fédération Française de Voile.

Mme Vérane Stéfani. - Merci. J'appelle maintenant Monsieur Christian Silvestre.

M. Christian Silvestre. - Bonjour. Je suis Christian Silvestre, vice-président la 505 classe, membre de l'international Rules committee de la classe internationale, au sein du conseil d'administration de la 505 classe depuis maintenant une dizaine d'année. J'ai été en charge cette année de l'organisation du volet technique du mondial 505 en liaison étroite avec la SRR -Claire Fontaine-, Pierre Lemaire, la FFVoile et la classe internationale. Nous avons donc 190 bateaux avec départ au lièvre, ce fut parfois chaud mais ce fut une réussite. J'en profite d'ailleurs pour dire merci à tous ceux qui nous ont aidé. Mon parcours nautique : 420, 470, 505. Comme chaque année j'ai participé à une quinzaine de régates : Europa Cup, Kiel, National, championnat du monde à la Rochelle, mais aussi je participe à des régates de grades 4 et 5 comme Lavacourt, Valenciennes, CVML. Les idées directrices de mon projet se présentent sous deux grandes lignes. Mon premier objectif, le développement de la communication et du dialogue entre les associations de classes et entre la classe et la Fédération. Mon second objectif est la promotion de politique d'accueil, pour les pratiquants intéressés par le dériveur léger et la recherche aussi d'une continuité de pratique en Optimist, dériveurs légers adultes. Pour le premier objectif qu'est la communication, je mettrai en place un outil informatique en temps réel facilitant la communication interclasses. Cela permettra, et cela me permettra, la centralisation des informations et des attentes. Je faciliterai aussi l'organisation de rencontres entre responsables de classes lors de grands rassemblements sportifs auxquels je participe, puisque je participe à de nombreuses régates, et aussi lors de grands rassemblements publics, je pense ici au Nautic où la classe organise chaque année un stand et où je suis présent. Cela permettra de nous rencontrer entre les dirigeants de classes.

Pour le second objectif qui est plus ambitieux et qui est la participation et la pérennité de la participation, je pense déjà à des idées très simples. Je pense à la mise en commun de ce que j'appelle les bonnes idées qu'ont eues les classes, je pense en particulier au Promoteur des 470 qui ont prévu un

accueil spécifique pour certaines régates, en choisissant des plans d'eau spécifiques. La convention jeune des FINN, qui eux ont cherché plutôt dans l'objectif de la sponsorship de jeunes avec des objectifs à atteindre pour ces jeunes et bien entendu, je crois beaucoup personnellement au national espoir qui, vous en avez peut être entendu parler, au niveau des 505, est maintenant organisé depuis 2005 et a permis de rajeunir très très clairement la classe et j'en suis d'ailleurs le responsable depuis le début.

Je faciliterai aussi, dans la mesure du possible, les régates en commun c'est-à-dire par exemple organiser des championnats de France à plusieurs séries, de façon à faciliter auprès des clubs leur organisation. Ceci bien entendu dans le respect de la culture de chaque classe, nous les 505 nous y tenons beaucoup et je pense que chaque classe y tient beaucoup. Je vais finir rapidement, je voudrais à présent préciser pourquoi cette candidature subitement.

Tout d'abord, nous avons ressenti avec mon équipe une ouverture vers la Fédération sous la forme d'une nouvelle qualité d'écoute, nous voulons y participer. Instruits par l'organisation du mondial et dopés par sa réussite, nous avons une grande énergie à communiquer au dériveur léger. Il nous semble naturel de mettre cette énergie au service des classes et de combler par là même le déficit d'échanges ressenti entre classes, dériveurs légers et la Fédération Française de Voile. Je conclus en précisant que j'ai la chance d'être soutenu pour cette candidature par une équipe avec laquelle je vais pouvoir travailler pendant les 4 années à venir. Je désire que nous établissions les bases d'un dialogue constructif entre classes et d'être ainsi une force positive de propositions auprès des instances fédérales. Merci.

Applaudissements

Mme Véronique Stéfani. - Merci. J'appelle maintenant Monsieur Jean-François Guillaumin.

M. Jean-François Guillaumin. - Bonjour à tous. Je viens me présenter devant vous. Je navigue en région Centre et je suis licencié au Club de Dreux. Je me représente, je suis membre sortant actuellement représentant des classes et j'ai décidé de me représenter une deuxième fois pour prolonger le travail que l'on a commencé à mettre en place et qui n'est pas très facile, mais qui s'améliore. Pourquoi je me suis présenté il y a quatre ans ? J'étais avant président de l'association des Europes et, ayant fait deux mandats, obtenu un Européen jeunes et un championnat du monde en France, après quatorze ans je me suis dit que je n'avais plus trop d'objectifs. Par contre, comme j'avais établi avec les différentes classes présentes au démarrage sur le salon nautique, à l'époque où la FFVoile nous aidait à pouvoir exposer nos supports, j'avais pris des contacts avec les différentes classes et j'ai voulu continuer à pérenniser ceci. La présidence de la classe Europe m'a permis de prendre contact avec pas mal de clubs sur le territoire français, les relations avec la partie arbitrage de la Fédération, tous ces contacts là, je souhaitais pouvoir les pérenniser et aider les classes qui en avaient besoin à en profiter.

Je navigue au niveau régional, national, international, donc je peux avoir l'opinion de la base qui navigue sur les différents supports pour pouvoir les remonter à la FFVoile. A ce sujet, la FFVoile a proposé pour l'année prochaine de créer les championnats de France promotion, c'est une idée qui était une demande des classes depuis un certain temps et, à force de pouvoir en discuter avec les commissions techniques et en Conseil d'administration, a aboutie. Une autre chose qui a été mise en place, et je remercie la FFVoile, c'est le soutien apporté à la délégation que nous avons mis pour le vintage game, qui était une épreuve avec tous les anciens supports olympiques. La FFVoile nous a aidé cette année en nous équipant de tenues pour que la délégation soit « propre », et ils envisagent dans 4 ans sur cette épreuve qui aura lieu à Weymouth de faire la même chose. J'espère donc pouvoir continuer ce travail en accueillant les nouvelles séries olympiques tel que le Star qui vient de disparaître. Ce sera l'un de mes premiers objectifs.

Le deuxième objectif sera de pérenniser le dialogue que nous avons en ce moment avec les classes et la FFVoile, et aussi travailler sur la perte des jeunes que l'on a actuellement à la sortie du championnat de France espoirs et que l'on n'arrive pas à retrouver sur les supports adultes ou habitables. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Vérane Stéfani. - Nous allons procéder maintenant à la présentation par Madame Pfeiffer du projet de politique générale. Avant de passer aux présentations, aux prises de parole, je vais lire les deux questions qui ont été adressées, dans les délais impartis, à l'attention de Madame Pfeiffer, sachant, comme je le disais tout à l'heure, pour des raisons d'équité, Monsieur Jean-Pierre Champion aura également 10 minutes pour intervenir sur les thèmes qui sont liés aux questions que je vais poser.

La première question posée par M Paul-Edouard Despierres de la ligue Languedoc Roussillon :

« Le programme que vous avez fourni à l'appui de la candidature de votre liste a retenu toute mon attention. Ce programme montre qu'il n'accorde aucun intérêt à l'enseignement et au réseau des Ecoles Françaises de Voile qui l'un et l'autre constituent pourtant la base de l'activité de nos clubs.

Pouvez-vous nous en fournir la raison ? »

La deuxième question qui a été posée par M. Amiel, de la ligue Provence Alpes Côte d'Azur :

« La pratique Habitable représente 50% des licenciés de la Fédération Française de Voile. Nous constatons dans votre programme qu'il n'y a pas un mot pour cette pratique. »

J'appelle donc Madame Pfeiffer pour qu'elle puisse faire part de son projet, merci.

Mme Frédérique Pfeiffer. - Mesdames, Messieurs les représentants de l'Etat, les représentants du mouvement olympique, Mesdames, Messieurs les présidents élus des ligues, des comités départementaux de voile, des classes et des clubs, Mesdames, Messieurs les délégués des ligues, Mesdames, Messieurs les candidats, chers amis. Ce temps de parole est comme vous l'imaginez très court pour moi, dix minutes d'expression qui dépasse ma personne, car ces dix minutes peuvent permettre à la Fédération Française de Voile, notre Fédération, de changer maintenant, aujourd'hui.

Ces dix minutes sont l'occasion de vous convaincre de voter pour la liste que je conduis. Cette liste est composée de 32 passionnés de voile, de catamaran bien sûr, mais aussi d'habitable, de dériveur, de planche à voile et de kite, que nous avons pratiqué ou que nous pratiquons encore. Ces 32 passionnés sont de toute la France métropolitaine, ils ont un palmarès sportif significatif, mais aussi et surtout un engagement sur le terrain, au service du monde sportif de la voile, sous toutes ses formes et souvent à plusieurs titres. Quels sont ceux qui doutent de notre légitimité ? Puisque nous avons entendu des questions être posées, vous pouvez prendre le temps de discuter avec nous de ces engagements.

Je citerai ici, Franck Tiffon, chef d'entreprise qui a initié dans la région de Royan une filière qui regroupe 25 jeunes dont 8 listés en 2013. Il connaît le développement et l'accès à la performance des jeunes. Je citerai Dominique Lecointre, enseignant chercheur à Supélec, qui est à la tête du Yacht Club de Noisy le Grand, soutient des projets voile en direction des jeunes de la Seine Saint Denis. Je citerai également Laurence Lefevres, arbitre, brevet d'état, qui enseigne à la faculté d'Orléans dans le management du sport et s'occupe de la filière voile au sein de celle-ci. Je citerai également Orion Martin, 24 ans, régatier et titré qui vient d'obtenir son brevet pro jeunesse et sports et enseigne la voile. Je peux également citer Pierre Pardigon, directeur d'un grand club du sud, Antoine Meunier arbitre et président de la classe F16, je citerai enfin Alain Lunel administrateur du club de Marignane, Olivier de Servigny dirigeant du club d'Arradon, William Viaud administrateur du CV Sanguinet, Pierre Arbona dirigeant également et dont l'engagement au service des jeunes et du COYCH est reconnu et remarquable, je pourrais citer bien d'autres noms encore mais mon temps est très limité. Comme vous en tout cas, ils savent ce qu'est un club, ils savent organiser une épreuve, gérer un budget, demander une subvention et monter un projet de développement. Pour la course au large et les régates en habitable, Yvan Bourgnon et Victorien Erussard nous apportent leur expérience. Il nous est apparu essentiel d'avoir des compétences et des idées concrètes sur la vitrine de notre sport. Plus de la moitié des personnes qui sont sur la liste pratique l'habitable, exactement la proportion des licenciés habitable à la Fédération Française de Voile. Nous sommes prêts et compétents, nous sommes expérimentés et neufs, acteurs de terrain, il y a dans cette liste donc des étudiants, des employés, des infirmières, des médecins, des juristes et avocats, des chefs d'entreprises et des ingénieurs, et notre passion, notre engagement, et notre connaissance du monde de la voile sont à la hauteur de l'enjeu que nous nous sommes fixés. Faire passer la Fédération Française de Voile, notre Fédération, dans le 21^{ème} siècle.

Mesdames, Messieurs les délégués, par vos votes vous pouvez permettre cela aujourd'hui et maintenant. Vous êtes responsables de cela, pas seulement des quatre ans à venir, mais de l'avenir de la Fédération

Française de Voile. C'est aujourd'hui que ce virage doit être amorcé, sans attendre. Je suis pour ma part professeur d'éducation physique et sportive et en tant que fonctionnaire d'état, je ne vais pas vous accabler avec une description des missions de service public qui sont confiées à notre Fédération par l'Etat et le Ministère, notre autorité de tutelle. Je ne vais pas non plus m'approprier le travail fait dans les 1100 clubs français et par toute la structuration fédérale. Je ne vais pas non plus revendiquer le succès de nos sportifs et entraîneurs, la rigueur de nos arbitres et le travail des collaborateurs. Je suis ici pour vous expliquer comment, avec mon équipe, je veux changer le fonctionnement de notre Fédération. Trois axes, trois expressions pour comprendre, définir, expliquer toutes les décisions que nous serons amenés à prendre. La grille de lecture qui permet de comprendre notre projet politique est simple : plus de transparence, plus de concertation et plus d'argent sur le terrain. Conjuguer ces trois axes c'est donner un nouvel élan fédérateur des clubs jusqu'aux dirigeants nationaux, du lien entre les licenciés et la Fédération, de l'énergie et, je le pense sincèrement, de l'âme et de la grandeur à notre sport. Soyons clairs, je veux réformer un système qui semble dépassé. Il y a d'abord la nécessité de transparence. Comment comprendre que depuis près de 20 ans il n'y a qu'une seule liste et que, quelle que soit la qualité des hommes que je ne conteste pas, la Fédération Française de Voile, notre Fédération, soit présidée par le même homme et quasiment la même équipe depuis 15 ans. Comment considérer que la liste sortante et son projet flou ne se dévoile que 12 jours avant le scrutin. Comment interpréter que la date de l'assemblée électorale ne soit rendue public que plus de trois mois après son choix fait en Conseil d'administration. Pour moi, la Fédération Française de Voile, notre Fédération, appartient à chacun des licenciés, nous pensons donc que le cycle électoral d'une fédération moderne doit commencer dans les clubs, par un débat sur les projets et que les élus des ligues doivent donc l'être en connaissance de cause. Cela sera un plus pour orienter, réorienter, adapter notre Fédération à un monde qui bouge de plus en plus vite. Les licenciés doivent se sentir représentés et porteurs d'un projet partagé, c'est cela fédérer, et l'unité d'une grande fédération repose sur ce contrat partagé. Aujourd'hui ce n'est pas le cas, Mesdames Messieurs les délégués vous n'êtes pas responsables de cela, mais aujourd'hui votre pouvoir est de faire changer cette gouvernance d'un autre temps.

Sur le Haut Niveau, l'idée technocratique d'un énième « comité Théodule » pour expliquer les résultats des derniers jeux ne vaut pas une remise à plat ; remise à plat transparente, qui dépasse la recherche du bouc émissaire que n'est pas le Directeur Technique National. Je souligne ici que dans l'organigramme de la Fédération Française de Voile, le DTN et le Président sont responsables du Haut Niveau et de l'olympisme. Comme l'ont expliqué publiquement Jonathan Lobert et son entraîneur, laissons les sportifs et les entraîneurs faire leur chemin. La Fédération doit fixer clairement les règles de sélection, allouer les moyens et rien de plus. Il faut en finir avec les incertitudes, les pseudos choix des princes, les parrains et autres marraines, un système complexe. Que les meilleurs nous représentent et que nos représentants gagnent leur sélection sur l'eau.

Il y a également la nécessité de concertation, la Fédération Française de Voile, notre Fédération, ne peut plus faire l'économie de la concertation. Je n'ai pas croisé un pratiquant ou un dirigeant de club qui ne soit satisfait de ces échanges avec les gens de la rue Bocquillon, et vous ... L'êtes vous ?

On entend que les dirigeants de club doivent appliquer des décisions fédérales prises sans concertation, on entend que les conseillers techniques, même des conseillers techniques nationaux, ont renoncé à chercher à faire comprendre, voire simplement évoquer des remontées de terrain. On entend que les classes ne comprennent rien et qu'elles doivent simplement appliquer la politique fédérale. On entend le ras le bol des pratiquants à qui on explique doctement sur quel format de course ils doivent régater. Un détail est omis, ces pratiquants paient, et leur bateau, et leur loisir.

Le malaise aujourd'hui est général et il est devenu public, il résonne d'ailleurs très bien dans le hors série du principal magazine français Voiles et Voiliers et il témoigne d'une impossible communication qui écrase notre Fédération. L'énergie de sa base se perd et n'est pas relayée, je place au second plan effectivement l'aspect catastrophique pour l'image de la Fédération Française de Voile.

Quant à changer les règles d'un championnat de France, cela ne doit plus se faire dans l'enceinte close et restreinte du Bureau exécutif ; il faudra aussi changer nos statuts qui ont stratifié ces mauvaises habitudes de pouvoir sans partage. Le temps consacré à la concertation et à un vote sur des options en assemblée générale, c'est à dire soumises à vos suffrages Mesdames et Messieurs les délégués, est le temps juste et nécessaire aux clubs, dont ceux avec moins de moyens, pour adapter équipages, flottes et objectifs sportifs.

Je pourrais multiplier les exemples ... mais je n'ai que dix minutes. Il y a enfin, par ces temps difficiles, la nécessité d'allouer plus d'argent sur le terrain. Un constat, les licences temporaires selon les chiffres de la Fédération Française de Voile, ont diminué et s'effondrent entre 2006 et 2011 de 14 % pour les licences 1 jour, de 31 % pour les licences 4 jours. Comme on accroche moins de monde et de nouveaux amateurs, cela affecte logiquement à un moment donné le cœur des pratiquants, et après un plateau depuis 2010, le nombre de licences annuelles a baissé entre 2011 et 2012.

Pourtant les finances sont saines et la Fédération Française de Voile a un bel immeuble à Paris, mais la vocation de la Fédération Française de Voile est-elle immobilière ? Certes nous pouvons apprécier une gestion sage, mais nous devons récuser une thésaurisation et une accumulation d'argent sans rapport avec l'objet de notre Fédération. L'immeuble du siège fédéral représente 5 millions d'euros, trois fois plus que le matériel nautique, 45 % d'un budget annuel, est-ce nécessaire ? Il y a dans notre liste des chefs d'entreprises qui savent traquer les coûts inutiles, nous pouvons économiser près d'un million d'euros rien que sur ce poste durant le mandat de quatre ans. Cela permettra chaque année d'aider des filières et des dizaines de clubs, un processus transparent via Internet, un avis, un classement par une commission, qui change tous les ans. Enfin, et je le rappelle, notre ministère de tutelle souhaite l'accès des femmes aux responsabilités, à des postes clés de la Fédération, j'aurai donc l'honneur de remplir cet objectif si vous le désirez.

Vous avez conscience maintenant que vous pouvez, par vos votes, faire changer la Fédération Française de Voile, notre Fédération, votre Fédération, c'est ce choix que vous avez à faire aujourd'hui, le changement ou l'immobilisme. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Véronique Stéfani. - Merci, j'appelle maintenant Monsieur Jean-Pierre Champion

M. Jean-Pierre CHAMPION. - Mesdames, Messieurs je vais vous présenter le projet politique de la liste que je conduis et qui sera conforme à la profession de foi que je vous ai adressée en même temps que la liste, pour une raison simple, seule cette profession de foi a été signée par mes colistiers, c'est donc simplement ce texte qui les engage et je ne vais donc pas vous en présenter un autre.

En ce qui me concerne, je voudrais vous dire que, comme par le passé, il y a comme à chaque élection un choix fondamental à faire ; ce choix fondamental à faire c'est de savoir vers qui se tourne la Fédération et comment elle s'organise sur ces fondements. Et bien, comme ce choix a été fait il y a 30 ans, je renouvelle mon adhésion, ainsi que mes amis, à ce que la Fédération s'occupe de la voile, de toute la voile et donc à l'ouverture pour le plus grand nombre. Cela veut dire que nous réunissons au sein de la Fédération toutes les pratiques sans exclusive. L'enseignement, le loisir, le sport, le haut niveau, les courses professionnelles, doivent être unis au sein d'une même Fédération.

Ceci est important pour l'image que l'on donne à l'extérieur et ceci est important pour la cohérence de la direction de ces opérations. De ce fait, et ce choix étant fait, la Fédération s'organise autour de deux grands domaines.

Le premier sont les pratiques compétitives qui vous le savez dans notre sport sont diverses et variées, et le deuxième c'est l'enseignement et le loisir.

L'enseignement et le loisir qui, pour environ 500 clubs, représentent 3600 contrats de travail -2000 équivalents temps plein-, à peu près 120 millions d'euros de chiffre d'affaire pour un public d'environ un million de pratiquants. Cet ensemble est une responsabilité pour la Fédération, 3600 contrats de travail auxquels on ajoute également les saisonniers durant les congés d'été, c'est tout à fait important et il faut évidemment que l'on en tienne compte dans l'ensemble de nos choix.

Elle s'organise autour de trois piliers :

Le premier, les pratiques compétitives, c'est-à-dire le sport qui comprend la compétition en Habitable avec un département, la compétition en Voile légère et le Haut Niveau ; le Haut Niveau qui termine un cycle de 12 années depuis 2000, cycle qui avait redémarré avec Philippe Gouard et Claire Fontaine et les succès que vous connaissez à Athènes, puis à Pékin et qui se termine plus difficilement avec Weymouth, et qui nécessite maintenant un autre regard compte tenu de l'évolution du Haut Niveau dans le monde et du Haut Niveau international.

C'est pour ça que je vous propose, avec l'ensemble de ma liste, d'avoir une commission Nationale du Haut Niveau, avec, mais j'y reviendrai tout l'heure, des gens parfaitement compétents et aptes à diriger cela et à comprendre les évolutions du sport de Haut Niveau.

Le deuxième pilier comporte l'enseignement et le loisir avec trois priorités : la pratique tout au long de la vie ; la pratique tout au long de la vie c'est aussi un des grands thèmes aujourd'hui de la politique qui s'appelle « la politique du sport santé » pour lequel se déroulent des opérations très ciblées, et pour lequel on peut tout à fait avoir l'ambition de répondre à cette préoccupation nationale, simplement avec l'activité au sein de nos clubs. La deuxième priorité, c'est l'accessibilité à tous les publics. La troisième, c'est l'accueil des jeunes et l'emploi.

Le troisième pilier c'est la Vie Fédérale. La Vie Fédérale c'est la gestion administrative et financière et les commissions spécialisées, qui ne font pas partie des deux grands départements, et les relations internationales. Cette gestion administrative et financière dans une Fédération comme la nôtre c'est important, il faut évidemment des bureaux pour que les gens s'y installent, il faut évidemment de quoi ranger les papiers, les dossiers et il y en a beaucoup. Mais, c'est absolument indispensable, aucun sport, aucune fédération ne peut se gérer sans une administration pour la partie purement administrative et légale et d'autre part pour la partie financière.

Les priorités : les priorités des pratiques compétitives.

La première d'entre elles a été de simplifier et clarifier l'ensemble de nos activités en créant trois univers. Ces trois univers sont le sport en club, avec comme axe de travail la proximité et des rassemblements simples comme l'Open de France qui, en dériveurs, marche depuis plus de 10 ans avec le succès que vous connaissez. Donc le mot d'ordre sera la simplicité pour ces pratiques, pour la pratique en club. C'est aussi pour ça qu'a été développé il y a de ça un petit moment les arbitres de club, ce qui n'a pas fait plaisir à tout le monde on s'en souvient, mais qui est une nécessité et qui est placé sous l'autorité du président de club pour pouvoir régater sans contrainte et de manière la plus facile qu'il soit.

Le sport, le deuxième univers, c'est le sport de compétition avec les championnats de France promotion qui collent à l'activité des classes et j'ai entendu tout à l'heure les deux candidats aux postes réservés aux associations de classes qui se sont félicités, j'en suis heureux, c'est pour ça que ceci a été fait en parfaite concertation avec eux.

Le troisième, c'est le sport de Haut Niveau avec les championnats de France Elite ; Pourquoi, Elite ? Pour les distinguer d'un vaste ensemble. Vous avez remarqué que nous avons beaucoup de championnats de France, plus de 60, et il fallait les hiérarchiser pour que la communication autour de ces épreuves nationales majeures soit plus simple, plus claire et plus compréhensible. Il y a donc des championnats de France Elite qui ont été créés et qui comportent d'ores et déjà les 10 classes olympiques, qui clairement font partie de l'élite du Haut Niveau, et d'autre part les courses au large de deux grands championnats de France de course au large ; Course au Large en Equipage et Course au Large en Solitaire.

A côté de ces trois univers il y aura bien entendu, comme par le passé, les championnats minimes et les championnats espoirs qui alimenteront, soit l'univers du sport de Haut Niveau pour les meilleurs d'entre eux, soit l'univers du sport de compétition.

On a, à ce sujet, un problème et une question qui est effectivement d'avoir les jeunes qui ont 20 ans à la sortie du championnat Espoirs. C'est un souci, nous en perdons beaucoup et nous n'avons pas aujourd'hui trouvé la parfaite adéquation pour qu'ils puissent courir et qu'ils restent dans notre univers. Une des solutions que nous préconisons est le développement des flottes collectives, qui répond au développement durable, et qui permettent de naviguer, de régater sans être propriétaire d'une embarcation.

Le haut niveau aura pour principaux sujets l'évolution du haut niveau international, la professionnalisation des coureurs, nous aurons là une vraie difficulté qui est la remise en cause du double projet, en tout cas la difficulté à mettre en place le double projet, à la fois sportif et professionnel pour nos athlètes. C'est un sujet que rencontre tous les pays et sur lequel il faut évidemment travailler.

En ce qui concerne le Haut Niveau non olympique, c'est-à-dire principalement pour nous la Coupe de l'America sous le format régates, notre rôle est simplement de former les hommes, et pour cela nous avons très récemment créé sur catamarans, des stages dédiés avec les nouvelles règles de la Coupe, à la

Grande Motte. En ce qui concerne la Course au Large, ce sont nos Pôles France traditionnels qui feront leur travail.

Les priorités du Développement, c'est de travailler sur la qualité de l'offre en concertation et en union avec les ligues ce qui est évidemment particulièrement important pour que nos Ecoles Française de Voile soient attractives. L'adaptation au nouveau public, public adultes et public séniors, qui cherchent maintenant soit du coaching, soit des cours particuliers et il faut que nos écoles s'adaptent à notre demande, et puis la mise en place d'outils modernes comme AwoO, qui sont des outils qui permettent d'inscrire notre activité économique dans l'économie moderne et de notre temps, et avec des solutions qui devront s'adapter et qui seront adaptées quand il y a un certain nombre de difficultés, notamment pour les clubs qui ne veulent pas de la réservation en ligne et du paiement en ligne. Mais les adaptations d'AwoO seront faites.

AwoO c'est aussi important parce que cela nous permet d'avoir, et nous l'avons obtenu ces jours ci, un accord très significatif avec l'organisation nationale du tourisme. Ceci est un succès et ceci sera un outil de promotion pour nos Ecoles Françaises de Voile particulièrement important.

En ce qui concerne la Vie fédérale, la priorité sera comme toujours la formation ; formation de l'ensemble des adhérents et des personnels. Ce sera un nouvel élan pour la commission handivoile où nous aurons un Haut Niveau intégré, nous avons maintenant l'accord avec la FFH, où nous devons développer les compétitions handi-valides qui sont le marqueur du développement de notre activité, et un nouveau championnat de France également handi-valides, ceci se faisant en parfait accord avec nos amis de l'Ecole Nationale de Voile.

En ce qui concerne l'arbitrage, nous continuons de développer les conventions d'arbitrage qui sont une nouveauté du dernier mandat où nous traitons avec les organisateurs commerciaux de l'ensemble des opérations d'arbitrage, et où les arbitres et la CCA obtiennent un juste dédommagement, et puis la formation des arbitres spécialisés car nous avons spécialisé les arbitres pour les courses au large et pour l'ensemble des courses professionnelles.

Les Relations Internationales, nous avons une véritable capacité d'intervention, vous avez vu le sujet particulièrement important autour du windsurf qui est sorti du programme des Jeux Olympiques et bien, grâce à notre action, il y est revenu, ceci montre notre capacité d'intervention auprès de l'ISAF, auprès du monde international, et nous avons d'une certaine manière sauvé le windsurf à cette occasion. Nous avons également obtenu deux grandes compétitions, l'une World Cup et une du circuit international. C'est particulièrement important et montre notre capacité d'action et notre capacité d'influence sur la politique internationale.

En conclusion, les quatre années qui viennent seront des années forcément difficiles puisque nous aurons tous des budgets plus contraints, quelles que soit les sources de ces budgets, qu'ils soient publics ou privés, et nous devons tous faire attention à l'ensemble de nos dépenses, mais nous avons une base qui est solide, une situation financière saine et reconnue. Un immeuble, que personnellement je n'ai pas du tout l'intention de vendre, car il faut bien un immeuble pour abriter les services de la Fédération d'une part, et pour que les élus et les bénévoles puissent se réunir dans la plus grande concertation, tout cela ne peut pas se faire sur les pelouses et puis nous avons des partenariats renouvelés, et ça c'est un succès, et je vous dirai d'ailleurs à ce passage qu'entre 2000 et 2012, les partenariats nouveaux que nous avons amenés ont représenté un total de 17 millions d'euros, ce qui n'est quand même pas rien -bien plus que la valeur du siège- et nous continuerons dans ce sens. Nous avons également d'excellentes relations avec l'Etat, avec notre ministère de tutelle, ainsi qu'avec le ministère de la Défense et la Marine Nationale.

C'est à peu près tout je crois pour le temps ...

Donc en conclusion, dans une équipe également plus féminisée, vous aurez pu remarquer qu'il y a des femmes présidentes de grands clubs de la Fédération qui rejoignent la liste que j'ai le plaisir et l'honneur de mener, vous avez 32 personnes particulièrement compétentes, dévouées, qui se mettent au service de l'ensemble de nos clubs, de l'ensemble de nos ligues, de notre Fédération et du sport de la voile. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Vérane Stéfani. - L'ordre de passage concernant les questions qui ont été posées à Madame Pfeiffer, je le disais tout à l'heure, un temps de 10 minutes est également alloué à Monsieur Jean-Pierre Champion pour répondre sur les thématiques, si vous le souhaitez, et qui ont été soulevées.

M. Jean-Pierre Champion. - La seule précision que j'apporterai c'est qu'en ce qui concerne les Ecoles Françaises de Voile vous avez bien compris quelle était la nature du projet que je mène. Les Ecoles Françaises de Voile et l'enseignement de la voile, c'est 50 % aujourd'hui de notre Fédération, c'est 50 % de notre projet politique et ce sera 50 % de notre action, car la Fédération avance sur deux jambes, l'enseignement et la formation d'un côté, le sport de l'autre. L'un ne va pas sans l'autre, en oublier un serait évidemment catastrophique, et pour nous et pour notre réseau et pour le tissu économique de la Fédération Française de Voile bien sûr. Je pense avoir exposé cela brièvement dans le projet, mais exposé. En ce qui concerne l'Habitable, bien évidemment nous nous en occupons également, donc je crois que je n'ai pas à répondre sur ce sujet, je pense avoir été clair dans l'exposé.

Applaudissements

Mme Véronique Stéfani. - Merci, j'appelle donc maintenant Madame Frédérique Pfeiffer pour répondre aux deux questions qui lui ont été posées. Merci.

Mme Frédérique Pfeiffer. - Je ferai d'abord une petite correction, j'ai parlé tout à l'heure de l'immeuble du siège social pour 5 millions d'euros d'immobilisation et 45 % du budget annuel, vous aurez corrigé, c'était 4,5 % du budget annuel.

Concernant le fait que notre programme ne montre aucun intérêt à l'enseignement, bien évidemment étant professeur d'activité physique et sportive, je suis particulièrement sensible à ce problème et je suis d'accord avec Monsieur Champion quant au fait que c'est un point important de notre Fédération et que effectivement une formation d'un côté qu'il faut absolument soutenir. Par contre, il nous a semblé qu'il fallait avancer dans un certain nombre de domaines, notamment il nous semble avoir discuté avec des personnes de clubs que l'abandon de la pratique des standards pour aller vers une nouvelle trilogie d'exploration, de sensation, de performance, n'était pas satisfaisante et que les formateurs, tout comme les élèves, y trouvaient un manque de lisibilité qui rendait l'évaluation difficile. Je crois qu'il y a un travail commun à faire dans ce domaine là. L'intégration des Ecoles Françaises de Voile au sein des clubs nous semble être un autre enjeu puisque nous voulons promouvoir l'articulation comme elle a été mise en place par exemple en Charente Maritime, entre la découverte, l'apprentissage, la pratique de loisir ou de régate, ce qui permettrait de passer de l'activité de l'Ecole Française de Voile à celle qui existe dans les clubs, et d'aller vers des pratiques compétitives.

Une autre chose sur laquelle nous aimerions intervenir, c'est actuellement la complexité de la réforme des Aides Moniteurs de Voile. Ses effets se font déjà ressentir dans les clubs, il y a une pénurie de moniteurs, on se plaint également des niveaux et il suffit d'interroger les professionnels de la formation pour voir que cette réforme semble un peu incompréhensible, même pour des formateurs qui sont confirmés. Certes, il faut prendre en compte les contraintes d'une validation du certificat de qualification professionnel, mais entre le permis bateau, le test spécifique de natation et l'évaluation technique qui est assez peu homogène, la parcours de l'assistant moniteur de voile est très complexe et est devenu très aléatoire. Je le rappelle, le niveau technique n'est pas très satisfaisant, c'est pourquoi nous proposons de mettre en place une aide spécifique dans les clubs pour que les jeunes qui ont une expérience de régate soient valorisés et soient aidés pour aller vers des formations et aillent vers ces formations d'aides moniteurs. Nous devons également, et cela nous semble important, favoriser dans les clubs l'engagement des bénévoles qui transmettent non seulement leur passion mais bien sûr leurs connaissances, de façon simple et directe mais qui est souvent très efficace et en plus crée du lien dans les clubs. Bien évidemment et je l'ai dit tout à l'heure, la concertation nous tient à cœur et nous aurons à cœur de rencontrer tous les acteurs de la formation pour mettre en place un projet efficace.

Sur la question de M. Amiel de la Société Nautique de Marseille qui nous reproche de ne pas prendre en compte la pratique Habitable qui représente effectivement 50 % des licenciés, d'abord la moitié de notre liste pratique l'Habitable et nous ne les avons donc pas du tout oubliés.

La partie sportive de l'Habitable est correctement structurée, et au niveau local et intermédiaire les jauges HN et IRC permettent à chacun de s'exprimer sportivement, et notre volonté est de continuer sur la lancée actuelle. Cependant, nous avons quelques axes à proposer là encore :

Au niveau international, la tendance lourde s'avère la monotypie, ce qui induit une dépendance non négligeable vis-à-vis de l'ISAF et des classes. Un de nos objectifs serait de trouver les compétences nécessaires afin de peser sur cette institution. Nous avons assez de marins de renom qui peuvent

assurer cette mission d'ambassadeur. Sur la Course au Large, la structuration vers une ligue professionnelle nous apparaît comme une perspective importante, raisonnable et conforme à ce qui se passe dans d'autres sports.

L'absence d'une écurie française sur la coupe de l'Amérique montre les limites actuelles de la Fédération dans sa capacité à accompagner le sport professionnel. Les positionnements n'ont pas été suffisamment clairs et n'ont pas permis de dégager une unité Française. Yvan Bourgnon et Victorien Erussard nous aideront dans la mise en place de cette nouvelle branche de la Fédération qui se fera en concertation avec tous les acteurs de cette vitrine de notre sport.

Il s'agit également de prendre en compte de manière plus forte les plaisanciers. L'organisation de rallyes nautiques, des formations sous forme de conférences qui existent déjà, sont un bon exemple à suivre et dans lesquels la Fédération Française de Voile doit devenir moteur et en appui des clubs. La dernière innovation sur ce point est d'utiliser les technologies modernes, pour que demain, avec un simple smartphone, chaque plaisancier puisse trouver le parcours proposé non loin de son port, retrouver sa trace sur Internet seul ou en flotte, établir son record ou simplement une histoire de navigation. Le site de la Fédération Française de Voile se placerait ainsi au cœur de la pratique de la plaisance.

Nous avons d'autres idées, une fois de plus notre idée phare est la concertation et nous sommes ouverts à toutes les discussions avec les personnes qui seraient intéressées pour nous aider à avoir des idées et avoir des projets et à les mettre en place. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Vérane Stéfani. - Merci. Nous allons poursuivre par la présentation du déroulement des opérations de vote. Deux phases vont se succéder. La première phase de 15 mn visant à élire les représentants du collège numéro 2 et du collège numéro 3, c'est-à-dire l'élection du représentant des établissements –collège numéro 2- et des représentants des membres associés. Suivront, après cette première phase de 15 mn, une deuxième phase de 45 mn qui visera à élire les représentants des associations locales.

(Projection d'un document de présentation)

Pour la première phase il y aura deux bureaux de vote, un pour l'élection du représentant des établissements et un deuxième pour le collège n° 3, l'élection des représentants des membres associés. S'agissant de l'élection des représentants des associations locales, il y aura 4 bureaux de vote, le premier des ligues 1 à 4, le deuxième des ligues 5 à 9, le troisième des ligues 10 à 19 y compris 112, et un quatrième bureau de vote des ligues 20 à 33 y compris les grands clubs, les associations nationales, les membres d'honneur dont le Yacht Club de France.

Je vais maintenant passer aux modalités techniques et pratiques afin que votre vote soit valablement exprimé et qu'il n'y ait pas de difficulté de lecture par la machine électronique.

S'agissant du bulletin de vote tout d'abord qui vise à élire les représentants des associations locales, vous constatez qu'il y a donc deux listes ; Pour élire la liste que vous souhaitez désigner il suffit de noircir la case qui figure à gauche du nom de la personne qui est tête de liste. Il ne faut pas cocher, il faut bien noircir le rond. Il est interdit de rayer ou d'ajouter des noms sur la liste, auquel cas le bulletin de vote ne sera pas pris en compte, le vote sera nul. Il suffit simplement de noircir la case figurant à côté du nom de la personne tête de liste que vous souhaitez élire.

S'agissant du bulletin de vote concernant les représentants des établissements, il y a un candidat à élire et un poste à pourvoir. Donc, la même chose, il suffit de noircir la case qui figure à droite du nom de Monsieur Denis Horeau.

S'agissant des représentants des membres associés, il y a 3 postes à pourvoir. Concernant les associations de classe il y a deux candidats pour un poste à pourvoir : Messieurs Jean-François Guillaumin et Christian Silvestre sont les 2 candidats, il suffit de noircir l'une des 2 cases pour la personne que vous souhaitez élire. S'agissant des postes qui concernent les membres associés autres qu'associations de classe, il y a 2 postes et 2 candidats, il suffit de noircir les cases pour les personnes que vous souhaitez désigner. Sachant que pour la partie gauche du bulletin, c'est-à-dire le poste qui

concerne les associations de classes, si vous remplissez les cases des deux noms nécessairement le vote sera nul.

Pour explication, les bulletins de vote ont des valeurs différentes, les valeurs sont 1, 5, 10, 50, 100, ou 500 voix. La valeur figure en bas à droite de votre bulletin.

Sur cette diapositive, vous voyez les trois bulletins de vote, avec le nom des personnes, la liste des candidats pour chacune des catégories. Je précise bien qu'il convient de noircir les cases. Un exemple de marquage : il faut remplir de manière très précise sans déborder à l'aide du feutre noir qui vous a été fourni. Les votes exprimés ne seront pas recevables si vous faites une croix, un carré ...

Un vote positif, je le répète, il s'agit de noircir le rond devant le nom de la tête de liste ou du candidat, il n'est pas possible de rayer un nom, de voter contre un candidat ou contre une liste. L'abstention c'est lorsque l'on ne prend part au scrutin, c'est-à-dire quand on ne met pas d'enveloppe dans l'urne, sachant que les bulletins seront considérés comme nuls s'il n'y a rien dans l'enveloppe, si le bulletin n'est pas officiel, c'est-à-dire s'il ne s'agit pas du bulletin qui a été fourni, si le bulletin n'a aucune case cochée, si le bulletin est blanc c'est-à-dire que vous mettez dans l'enveloppe une feuille blanche. Les bulletins sans enveloppe ou avec une enveloppe non réglementaire, c'est-à-dire une enveloppe qui n'aurait pas été fournie par la Fédération Française de Voile, un bulletin qui comporterait des noms rayés ou ajoutés. Le bulletin sera considéré comme nul si le bulletin comporte d'autres éléments que ceux nécessaires à l'expression du suffrage et notamment ceux permettant d'identifier lors du dépouillement l'origine du suffrage. Une question ...

Un représentant. - Est-ce que Denis Horeau est là ?

Mme Vérane Stéfani. - Non, Monsieur Denis Horeau, je l'ai précisé, n'est pas présent aujourd'hui.

D'autres précisions : Il s'agit bien de noircir un seul rond concernant les représentants des associations de classe ; il faut noircir un seul rond sur les deux candidats et pour les candidats autres qu'associations de classe vous pouvez noircir les deux.

D'autres recommandations pour que votre bulletin soit valablement exprimé et que l'on puisse le prendre en compte : il ne faut pas plier, ne pas corner les bulletins A4 ou A5, la machine risquerait de ne pas pouvoir lire le bulletin et le vote serait refusé. Les bulletins ne doivent pas comporter de signes distinctifs ou autres inscriptions, il faut les déposer dans l'enveloppe A4 ou A5 pré ouverte et siglée « Enveloppe réservée au vote », dans l'urne correspondant à votre bureau de vote et ensuite émarger une fois que vous avez voté. S'il y a une erreur, si vous avez un problème d'enveloppe ou de bulletin, je vous invite à voir Eric Marliot, le Directeur juridique de la Fédération.

Je vais vous communiquer les chiffres relatifs aux membres présents et représentés : En fonction des catégories et au niveau des associations locales : 134 associations sont présentes ou représentées totalisant 105 638 voix. S'agissant des établissements, 10 sont présents et représentés totalisant 3 724 voix. Enfin, s'agissant des membres associés 10 sont présents et représentés, totalisant 66 voix.

Quelques mots avant de procéder à la première phase de vote, le dépouillement se fait de manière électronique à l'aide d'un lecteur optique dont les diodes vont lire les coches que vous reporterez sur votre bulletin, d'où l'importance de remplir de manière très distincte, très claire comme on l'a vu tout à l'heure. Il y aura une lecture pour vérification en cas de besoin. Les candidats peuvent assister au dépouillement.

Pour finir, pour vous assurer que le scrutin pourra s'effectuer de manière sincère, le matériel et le dispositif ont été testés par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales ce matin, sous mon contrôle. Un avis favorable de la Commission a été donné, le scrutin est donc sincère et secret en conformité avec les textes statutaires de la Fédération Française de Voile.

Les résultats seront bien évidemment indiqués à l'issue du vote et seront présents également sur le site Internet de la Fédération Française de Voile à la clôture de l'Assemblée Générale.

Je rappelle l'ordre des votes, votent en premier, phase qui va durer 15mn, les représentants des établissements et les représentants des membres associés. Une fois que vous serez revenus, nous

procéderons à la deuxième phase qui durera 45 minutes et dont l'objet sera d'élire les représentants des associations locales, des grands clubs, associations nationales et membres d'honneur.

J'appelle les représentants des établissements et des membres associés à se diriger vers la salle de vote qui se situe au rez-de-chaussée, à gauche au niveau de l'accueil.

(Les représentants procèdent au vote)

M. le Secrétaire Général. - S'il vous plait, nous allons reprendre la suite de nos travaux, la suite de l'ordre du jour de cette assemblée générale. Le point 2 qui est la présentation de la nouvelle charte graphique de la Fédération Française de Voile, et je vais demander à Jean-Luc Denéchau de venir nous la présenter.

M. Jean-Luc Denéchau. - Bonjour à tous, j'ai le plaisir de vous présenter ce qui est le fruit du travail d'un groupe important que je tiens à remercier ici, nous avons à la fois des collaborateurs permanents de la Fédération Française de Voile et également des élus, notamment Jean-Pierre Lostis. Nous avons donc travaillé ensemble avec un mandat du Bureau exécutif qui était de refondre l'identité visuelle de la Fédération Française de Voile. Communément on appelle cela Logo, mais le travail était plus vaste, nous avons cherché à la fois à redévelopper ce que l'on appelle une plate forme identitaire, c'est-à-dire, pour faire simple, quelles sont nos valeurs, les valeurs auxquelles nous Fédération nous croyons. C'est ce que je vais vous présenter, résumer un petit peu les valeurs auxquelles nous croyons et qui vont être notre ADN.

Projection d'un document

M. le Secrétaire Général. - Merci Jean-Luc, nous allons continuer notre assemblée générale, il est prévu dans l'ordre du jour les questions écrites. En dehors des questions posées aux différents candidats il n'y en a pas, et donc en attendant la fin du dépouillement nous allons projeter deux films ; un sur Jonathan Lobert et l'autre sur les flottes collectives en attendant que notre scrutateur général nous amène les résultats de l'élection au Conseil d'administration de la Fédération.

Projection des films

M. le Secrétaire Général. - Désolé pour le problème technique du film sur la flotte collective ... On a vu un bel équipage, une belle équipe, une belle victoire dans la Volvo Ocean Race. Nous allons vous passer le film générique de la Volvo Ocean Race puisque les résultats ne sont pas encore sortis, nous devons donc patienter encore un peu. Claire, si tu veux bien envoyer le film sur la VOR pour nos représentants, c'est un 22 minutes, je pense que ce sera le temps jusqu'à ce que notre scrutateur général vienne nous apporter les résultats. Je vous rappelle qu'une fois les résultats parus, le Conseil d'administration se réunira pour quelques instants dans la salle de commission numéro deux au rez-de-chaussée.

Projection du film

M. le Secrétaire Général. - Il va falloir patienter encore un peu. L'ordinateur est allé moins vite que les films que nous a passé Claire ... Je ne sais pas si nous en avons d'autres, mais ça ne devrait pas tarder puisque tout a été dépouillé, il ne reste que la feuille de résultat à sortir.

Projection d'un film

Mme Vérane Stéfani. - Je vais procéder à l'annonce des résultats, donc s'agissant des associations locales, la liste de Monsieur Jean-Pierre Champion a obtenu 86,97 % des voix, donc 30 des candidats sont élus au Conseil d'administration. La liste de Madame Pfeiffer ayant obtenu 13,03 %, deux membres de cette liste, donc les deux premiers membres, sont élus.

(Applaudissements)

Je vais énumérer les noms des 32 membres de la liste élue au Conseil d'administration : Monsieur CHAMPION, Monsieur KERHOAS, Monsieur MERIC, Monsieur TINCELIN, Monsieur BACCHINI, Monsieur CHURET, Madame FOUNTAINE, Madame FOURICHON, Monsieur DENECHAU, Monsieur ROUSSANGE, Monsieur HENARD, Madame PEBEREL, Monsieur ADAM, Madame VIAUD, Monsieur RAPHALEN, Madame MIGRAINE, Monsieur LE BACQUER, Madame FEUERSTEIN, Monsieur SOYEZ, Monsieur LOSTIS, Monsieur FRETAY, Madame CARDON, Monsieur BONNEAU, Monsieur PILLONS, Monsieur MEURGEY, Monsieur

FRABOULET, Monsieur DUCLOT, Monsieur BOVYN, Monsieur COUR, Madame LANNUZEL-JOURDAS ainsi que Madame PFEIFFER et Monsieur TIFFON-TERRADE.

Au titre des établissements, est élu Monsieur Denis HOREAU avec 100 % des voix.

Au titre des membres associés – associations de classe, Monsieur Christian SILVESTRE a obtenu 75 % des voix, il est donc élu.

Au titre des membres associés autres qu'associations de classe, Monsieur ALLOT a obtenu 78 % des voix et Monsieur PALLARES 97 % des voix, ils sont donc élus à ce titre.

Je vous remercie, je vais donc appeler maintenant les membres nouvellement élus du Conseil d'administration à se réunir dans une salle qui se situe au rez-de-chaussée pour procéder à l'élection du Président et du Bureau exécutif. Merci.

Projection du film du Marin de l'année 2012

Mme Vérane Stéfani. – Je vais procéder à l'annonce. Est élu Monsieur Jean-Pierre CHAMPION au poste de Président de la Fédération Française de Voile. 30 personnes se sont prononcées en faveur de son élection, et 3 abstentions lors de ce vote.

Le Bureau exécutif est composé de 8 personnes, sont élus : Monsieur KERHOAS, Monsieur MERIC, Monsieur TINCELIN, Monsieur BACCHINI, Monsieur CHURET, Madame FOUNTAINE, Madame FOURICHON et Monsieur DENECHAU, avec 30 voix pour et 3 abstentions. Je vous remercie.

Applaudissements

Monsieur le Président, Jean-Pierre CHAMPION. – Mesdames et Messieurs, juste un mot très bref pour clôturer cette assemblée générale. Tout d'abord merci, merci de nous avoir fait confiance de nouveau, nous tâcherons bien évidemment de nous en montrer dignes. Deux petites choses, d'une part il semble quand même que nous devons faire un effort vers l'information descendante vers les clubs, nous allons le faire très vite et immédiatement. Je voudrais juste préciser deux choses qui ont été débattues un peu aujourd'hui, tout d'abord revenir en trente secondes sur la Coupe de l'Amérique et le fait que nous n'ayons pas eu un seul Défi Français. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais c'est mission impossible. Cette négociation a été menée en son temps par le Yacht Club de France et son Président Philippe Court, qui était avec nous tout à l'heure, et avec toute la diplomatie dont le Yacht Club est capable et ils sont capables de beaucoup dans ce domaine. Mais on ne concilie pas l'inconciliable donc il n'y a pas eu un seul Défi, et je ne suis pas sûr que dans le futur on y arrive de nouveau, mais tout cela dépend exclusivement des hommes. Quant à nous, il est évidemment hors de question que nous puissions nous impliquer dans un Défi de la Coupe de l'America. Ce sont des Défis qui, par leur ampleur financière, nous dépassent, par contre notre rôle est de former les hommes et notamment les équipiers, mais aussi les skippers et les barreurs qui pourront aller courir sur les AC 45 ou sur les AC 72 lors de la prochaine Coupe. Certains courront d'ailleurs sur des bateaux étrangers cette fois, et c'est bien pour cela que nous avons monté ces formations qui ont un franc succès. Il y a 8 jours, à la Grande Motte, sur des catas de 25 pieds et avec des entraîneurs de grande qualité, de grande compétence, et ça c'est ce que nous devons faire.

Petite précision également en ce qui concerne le développement, de mon point de vue les standards ce sont bien les clubs qui ont voulu qu'on les change, ce qui a entraîné un long débat au sein de la Fédération, avec les Ecoles Françaises de Voile et avec les clubs, mais si nous sommes passés à autre chose qu'aux standards c'était bel et bien à la demande de nos associations de base.

Enfin, pour ce qui est de l'AMV, on regrette l'assistant moniteur de voile de ce type, mais le choix que nous avons à faire était d'avoir un CQP ou de ne plus pouvoir rémunérer nos moniteurs de voile, qui n'étaient pas des brevets d'état et qui ne sont pas de brevet d'état, donc nous avons choisi le CQP, très sincèrement il n'y a pas de débat, il fallait qu'on le fasse et nous avons eu raison de le faire, ceux de nos amis des autres fédérations qui ne l'ont pas fait sont aujourd'hui dans un grand embarras et puis après cela, c'était une négociation paritaire et il se trouve que les syndicats de salariés n'acceptent pas que l'on ait autre chose que ce titre d'AMV –d'assistant moniteur de voile-, qui ne nous convient pas, mais qui nous est imposé. Donc nous tenterons de nouveau de le faire évoluer mais nous ne sommes pas maîtres du jeu. Le ministère des sports n'est pas non plus maître du jeu, ceci a été confié à la

négociation paritaire, c'est donc comme ça et maintenant nous négocions, nous ne sommes pas majoritaires, le mouvement sportif donc en l'occurrence nous subissons l'appellation qui nous a été donnée.

En ce qui concerne le Haut Niveau je vais revenir quand même sur la Commission. La commission qui va aujourd'hui et pour quatre ans diriger le Haut Niveau, avec des gens particulièrement compétents, proches de cette pratique et qui ont tous beaucoup d'investissement et de talent. Je tiens à les citer : la présidente de la commission sera Claire Fontaine ; Claire a été elle-même athlète de haut Niveau, directrice des équipes de France, cadre technique régionale, aujourd'hui présidente d'un grand club –la Société des Régates Rochelaises-, elle est parfaitement fondée à présider cette commission avec grandes compétences. Elle sera entourée de Nicolas Hénard, pour ceux qui l'auraient oublié Nicolas Hénard est notre plus grand champion de voile, double champion olympique en Tornado en 88 et en 92, qui depuis est devenu un chef d'entreprise qui a tout aussi bien réussi. Il a donc parfaitement les compétences pour parler, évoquer et tenter de nous emmener dans le Haut Niveau moderne, international tel qu'il s'inscrit, avec la double compétence qui est la sienne.

Et puis il y aura quelqu'un du terrain qui est Serge Raphalen, Président de la ligue des Pays de la Loire, et très impliqué dans son club -le SNO de Nantes-, et bien évidemment les deux départements concernés de la Fédération, celui de la voile légère et celui de l'habitable.

Nous réunirons également, et nous avons commencé, les CEN –les centres d'entraînements nationaux- que nous appelons aussi les Pôles France, avec leurs directeurs et leurs présidents.

Et tout ceci se fera évidemment autour et avec le nouveau DTN que nous connaissons un peu plus tard dans le courant du mois de janvier. Philippe Gouard mettant fin à ses fonctions puisqu'il va prendre sa retraite à la fin de l'année 2013, donc il ne peut pas être renouvelé pour un mandat de 4 ans, et après un appel d'offre qu'a lancé ou que lancera lundi le ministère des sports, les candidats qui auront souhaité devenir DTN de la voile, seront audités par le ministère des sports puis par la Fédération Française de Voile, puis ensuite je remettrai une proposition qui sera notre choix à l'Etat, c'est-à-dire au ministère des sports -au directeur des sports- qui choisira. Il est très vraisemblable qu'il choisisse la personne que je lui proposerai.

Enfin pour conclure sur les Relations Internationales, puisque nous en avons un peu parlé durant ces débats, sachez que nous avons une place qui n'est plus la même au sein de l'ISAF. Le nouveau Président de l'ISAF est Monsieur Carlo CROCE actuellement président de la Fédération Italienne de Voile. Nous passons donc d'une présidence anglo-saxonne à une présidence latine, qui évidemment nous convient mieux. Carlo Croce est un ami de la Fédération Française de Voile, un ami personnel. Nous pourrions faire avec lui, je pense, beaucoup de choses et il n'y a pas qu'au sein de l'ISAF que l'enjeu des classes olympiques est à définir, il y en a d'autres et un qui nous tient tout particulièrement à cœur qui est celui que nous appelons chez nous l'habitable, notamment pour les courses inshore et pour les courses au large, et nous avons toutes possibilités aujourd'hui de faire des propositions à notre Fédération Internationale, nous les ferons.

Maintenant il y a un buffet qui nous attend, et qui vous attend, à la Fédération Française de Voile avec des petites choses à déguster et à boire. Je pense que vous avez soif donc nous pouvons nous y rendre. Je vous remercie.

Applaudissements

La séance est levée à 13h25